

AVIS OFFICIELS AU CLERGE

MGR l'archevêque nous charge d'avertir les prêtres du diocèse que ce sera désormais à M. le chanoine W.-C. Martin, qu'il faudra remettre le produit des quêtes commandées et les honoraires de messe.

Mgr l'archevêque ordonne aussi que chaque année, avant la fin de janvier, une copie authentique de la dernière reddition des comptes de fabrique soit envoyée à monsieur l'archidiacre.

Pour cette année seulement un délai est accordé, pourvu qu'il ne se prolonge pas au-delà du 15 février.

Ces états de comptes seront soumis à l'examen d'une commission spéciale, avant d'être présentée à l'approbation de l'ordinaire.

MGR MARTIN MARTY

Evêque de Sioux Falls

AUX LECTEURS

MN a entouré d'une auréole, et bien justement, nos martyrs et les premiers apôtres de la colonie canadienne.

Mais le dévouement que l'on admire dans ces missionnaires " remplis d'éternité " selon la belle parole de Jules Simon, ce dévouement héroïque, ne l'oublions-nous pas trop ? se perpétue de nos jours, non seulement en Chine, dans l'Afrique et l'Océanie, mais aussi sur notre propre continent !

La notice intitulée l'*Apôtre des Sioux*, que nous publions aujourd'hui, est destinée à nous le rappeler. A ce titre, elle mérite de retenir l'attention du lecteur. Personne du reste ne pourra lire ces pages sans une profonde émotion.

Quelle forte et douce figure que celle de Mgr Marty !